

2026 DAC 347 Subventions (934.500 euros) et conventions avec 31 sociétés et 1 association au titre du soutien aux 37 établissements cinématographiques parisiens

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel monsieur le maire de Paris lui demande l'autorisation de signer 32 conventions relatives à l'attribution de subventions de fonctionnement à 37 établissements cinématographiques parisiens ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Florian Sitbon au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 40.000 euros est attribuée à la SARL Carlotta Cinémas, 20, rue du Temple (4e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Luminor - Hôtel de Ville (4e). 183686-2026_05261
N° SIRET : 50401017400010

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la SARL Cinépoque, 7, rue des Petites Écuries (10e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Les 3 Luxembourg (6e). 181241-2026_04372
N° SIRET : 37989216900036

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 21.000 euros est attribuée à la SARL Société d'exploitation du Cinéma du Panthéon, 3, rue Paillet (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma du Panthéon (5e). 182789-2026_05148
N° SIRET : 43421109000031

Article 4 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 40.000 euros est attribuée à la SARL Le Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Studio des Ursulines (5e). 182839- 2026_03400
N° SIRET : 48843107300011

Article 5 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 13.000 euros est attribuée à la SARL Studio Galande Beruchet, 42, rue Galande (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma le Studio Galande (5e). 182782-2026_05627
N° SIRET : 31776126000015

Article 6 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 24.000 euros est attribuée à la SARL CINEMAS 21, 23, rue des Écoles (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Écoles Cinéma Club (5e). 189987-2026_05113
N° SIRET : 83141304200019

Article 7 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 35.000 euros est attribuée à la SAS Société d'Exploitation du Champollion, 51, rue des Ecoles (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Champo (5e). 182929-2026_04447
N° SIRET : 56206558100018

Article 8 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 22.000 euros est attribuée à la SARL Sodiav, 7, place Saint-Michel (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Espace Saint-Michel (5e). 182651-2026_06392
N° SIRET : 72203638100019

Article 9 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 35.000 euros est attribuée à la SARL Ciné Sorbonne, 9, rue Champollion (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma La Filmothèque du Quartier Latin (5e). 182836-2026_07283
N° SIRET : 39239633900021

Article 10 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la SARL Moteur, 5, rue des écoles (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Grand Action (5e). 182922-2026_05137
N° SIRET : 48005514400012

Article 11 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 95.000 euros est attribuée à la SAS Dulac Cinémas, 60, rue Pierre Charron (8e) Paris, au titre de l'activité cinématographique de cinq établissements : le Reflet Médicis (5e), l'Arlequin (6e), le Majestic Bastille (11e), l'Escurial (13e) et le Majestic Passy (16e). 182467-2026_09980
N° SIRET : 39473342200106

Article 12 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 28.000 euros est attribuée à la SARL Shellac Exploitation, Friche de la Belle de mai, 41, rue Jobin 13003 Marseille, au titre des activités cinématographiques du cinéma le Saint-André des Arts (6e). 199616-2026_03288
N° SIRET : 81219042900025

Article 13 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 35.000 euros est attribuée à la SARL Cinédevil, 6, rue de l'école de Médecine (6e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma le Nouvel Odéon (6e). 182553-2026_04593
N° SIRET : 64203543000015

Article 14 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 24.000 euros est attribuée à la SARL Camélia Cinémas, 4, rue Christine (6e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Christine Cinéma Club (6e). 186050-2026_04765
N° SIRET : 81113020200013

Article 15 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la SAS Le Lucernaire Forum, 53, rue Notre Dame des Champs (6e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Lucernaire (6e). 180668-2026_06018
N° SIRET : 30629276400017

Article 16 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 38.000 euros est attribuée à la SA CINELBA, 1, rue Balzac (8e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Balzac (8e). 182693-2026_07764
N° SIRET : 57206660300018

Article 17 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à la SNC Studio du Dragon, 14, rue Lincoln (8e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Lincoln (8e). 182831-2026_06391
N° SIRET : 63202698500028

Article 18 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 35.000 euros est attribuée à la SARL Eden Plus, 24, Bd Poissonnière (9e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma le Max Linder (9e). 182465-2026_04602
N° SIRET : 45181237400028

Article 19 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros est attribuée à la SARL Cînevog, 101, rue Saint-Lazare (9e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma 5 Caumartin (9e). 182830-2026_05681

N° SIRET : 40436074500016

Article 20 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 31.000 euros est attribuée à la SARL Paris Ciné, 17, boulevard de Strasbourg (10e) Paris au titre des activités cinématographiques du cinéma l'Archipel (10e).182764-2026_05205
N° SIRET : 41367559600022

Article 21 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 31.000 euros est attribuée à la SARL Brady Spectacles, 39, boulevard de Strasbourg (10e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma le Brady (10e).182926-2026_03483
N° SIRET : 52515289800017

Article 22 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la SAS Cinélouxor, 38, rue des Martyrs (9e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Le Louxor-Palais du cinéma (10e).182667-2026_04789
N° SIRET : 78980490300019

Article 23 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 53.000 euros est attribuée à la SARL Cinéma Chaplin, 6, rue Péclet (15e) Paris, au titre des activités cinématographiques au cinéma Chaplin Denfert (14e) et au cinéma Chaplin Saint Lambert (15e).182914-2026_06520
N° SIRET : 60204197200012

Article 24 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros est attribuée à la SARL Les Cinq Parnassiens, 98, boulevard Montparnasse (14e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Les 7 Parnassiens (14e).182829-2026_06384
N° SIRET : 31377609800029

Article 25 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la SA L'Entrepôt, 7, rue Francis de Pressensé (14e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma L'Entrepôt (14e).182546-2026_05539
N° SIRET : 34180613100015

Article 26 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 13.000 euros est attribuée à la SCOP ARL CTAV 14, 14, rue Troyon (17e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma le Club de l'étoile (17e).183620-2026_04680
N° SIRET : 32795731200017

Article 27 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30.000 euros est attribuée à la SARL Des Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP), 7, avenue de Clichy (17e) Paris, au titre des activités cinématographiques du Cinéma des Cinéastes (17e).182368-2026_06670
N° SIRET : 41945950800018

Article 28 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 28.000 euros est attribuée à la SARL Studio 28 Cinema, 10, rue Tholozé (18e) Paris, au titre de ses activités cinématographiques du cinéma Studio 28 (18e).183612-2026_09554
N° SIRET : 58211936800014

Article 29 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 24.000 euros est attribuée à la SAS TODOBEM, 100, rue Mouffetard (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma l'Épée de bois (5e). 204618-2026_06275
N° SIRET : 98360384600012

Article 30 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association La Clef Revival, 21, rue de la Clef (5e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma La Clef (5e). 201500-2026_03848
N° SIRET : 91261436900029

Article 31 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.500 euros est attribuée à la société Les films du Losange, 7-9, rue des petites écuries (10e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Saint-Germain des Prés (6e). 207468-2026_09960
N° SIRET : 64202090300042

Article 32 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros attribuée à la SAS le Ci'Ney 18, 142, rue de Clignancourt (18e) Paris, au titre des activités cinématographiques du cinéma Ci'ney 18 (18e). 202235-2026_03905
SIRET N° 92216644200017

Article 33 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer les 32 conventions dont les

textes sont joints à la présente délibération.

Article 34 : Les dépenses correspondantes, soit 934.500 euros, seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2026, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.